

Canadian Embassy



Ambassade du Canada

NOTE NO. 0318

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la Note de votre Excellence du 7 octobre 1996 concernant les questions environnementales à quatre anciennes installations militaires américaines au Canada mentionnées à votre Note.

J'ai l'honneur de vous informer que la proposition du Gouvernement des États-Unis contenue dans la Note de votre Excellence agréée au Gouvernement du Canada. Cependant, le Gouvernement du Canada estime, contrairement à l'opinion du Gouvernement des États-Unis, que ce dernier a l'obligation légale, en vertu du droit international, de régler des indemnités pour la décontamination de ces anciennes installations militaires des États-Unis.

Je tiens à vous assurer que le Gouvernement du Canada reconnaît que l'autorité législative spécifique, c'est-à-dire les autorisations et les affectations de crédits, à